

ECOFIT

Produit pour Professionnels
Agriculteurs, Collectivités, Paysagistes

ADJUVANT POUR BOUILLIE HERBICIDE

AVANTAGES

Adjuvant homologué par l'ANSES sous le n° 2200586 pour Chimie Centre France.

Améliore les capacités de pénétration. Permet une **mise en action plus rapide des herbicides**. Assure une **meilleure tenue en suspension** dans la cuve de pulvérisation. **Améliore** les qualités de la pulvérisation des produits. **Permet une meilleure maîtrise des volumes**. Ne provoque **pas d'effet loupe**. **Très économique** à l'utilisation.

Préconisé pour toutes les molécules herbicides, notamment pour les herbicides contenant les substances actives suivantes : *glyphosate ; aminotriazole-thiocyanate d'ammonium ; metsulfuron méthyl ; bifenox-ioxynil-mecoprop-p ; diclofop-méthyl ; fenoxaprop-p éthyl-mefrenpyr diéthyl ; diflufenican-isoproturon ; amidosulfuron*.

UTILISATIONS

Adjuvant pour bouillie herbicide.



MODE D'EMPLOI

Avant application du produit : Vidanger complètement le pulvérisateur et rincer à l'eau pour éliminer toute trace de produit.

Type de matériel : Pulvérisateur.

Type d'industrie	Méthode	Temp. Utilisation °C	Conc. utilisation%	Temps de contact
Traitement des cultures	Surface par pulvérisation	Ambiante	0,15 litre/hl Soit 0,3 litre/ha pour 100 à 300 Litres d'eau Maxi	

Avant de réutiliser, vidanger la solution et rincer abondamment à l'eau. L'eau de rinçage doit être traitée selon les recommandations faites pour le produit herbicide.

Délai avant récolte : avant stade BBCH 41 si application sur bulbes, tubercules et racines, avant le stade BBCH 60 (*floraison*) si application sur céréales, fruits et vignes. Délai de rentrée sur zone traitée : 24h. Respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide limpide Incolore **Densité :** 1,08 ± 0,05 à 20 °C
pH : 11,6 ± 0,2 (*en solution à 1% à 20 °C*) **Température d'ébullition :** environ 100 °C
Solubilité : miscible dans l'eau en toutes proportions **Viscosité, dynamique :** 4mPa.s, 20 °C

Matières actives : 2,2',2"-nitrilotriéthanol (n° CAS 102-71-6) à 108 g/litre.
Polyethylene-polypropylene glycol (n° CAS 9003-11-6) à 21,6 g/litre

AMM : N°2200586 (*homologué par l'ANSES pour Chimie Centre France*). **DLUO :** 2 ans, voir conditionnement.

Mention d'avertissement : DANGER

Classements CLP : SGH05



SGH09



PRECAUTIONS D'EMPLOI

Usages réservés aux professionnels. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Respecter les précautions générales d'emploi des spécialités herbicides. Eliminer les déchets via le service de collecte proposé par les partenaires de la filière **ADIVALOR**. Prendre conseil auprès d'un institut technique avant utilisation de la préparation adjuvante sur des cultures légumières et fruitières.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non-conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

PAPIER PH ♦ PHYTODOSE 5000 ♦ PULVERISATEURS CCF ♦ KIT PHYTO 3000